

Compte rendu de la réunion de la commission 3 D du CD 85 du

Jeudi 11 septembre 2014

Présents : Pascal T., Lionel D., Pascal L.; Philippe T., Alain M., Gaël R. Chantale comme hôtesse (merci pour l'accueil et le reste).

Hommage aux champions de Vendée :

- Claudine Rivière Championne de France en Nature arc chasse Vétérant
- Guen dal R. Vice-Champion de France en campagne B.B. junior.
- Claudine Rivière 3eme au Championnat de France 3D arc chasse Vétérant
- Sylvain T. Champion de Vendée et Record de Vendée en 3D tir libre cadet.
- Philippe T. 3eme en ligue 3D B.B. sénior.

Bravo Madame et Messieurs pour avoir si brillamment représenté le tir Parcours.

- ❖ L'INDOR (semi nocturne) la date retenue est le 28 février et le 1^{er} mars, ceci dans l'attente de la confirmation de la Mairie de Saint Etienne de Mer Morte.

Le concours se commencera du samedi (vers 16h) pour finir vers (Minuit).

Le nombre de places est limité à 80 archers.

Alain M. s'occupe de contacter la mairie pour validation de la date.

Pascal T. se propose de voir la gestion de l'intendance alimentaire.

Yann M. responsable des boissons

Pascal L. prépare une proposition d'affiche en reprenant le modèle de l'année précédente, pour une continuité de repère pour les archers.

❖ La recherche de terrains pour l'entraînement des archers.
Continuer nos recherches, voir après avec la Barre de Monts.
Proposition d'avoir trois petits terrains qui seraient plus répartis sur le territoire vendéen et faciliteraient ainsi les déplacements d'archers.
Une proposition de convention sera présentée à la prochaine réunion par Pascal L.

❖ Gaël a modifié le book et la présenté à la société Hydrokit
Voir si a Hunday France Vendée pas possible
Voir imprimerie 3D de Challans

❖ Concours des Sables le 22mars 2015
Il se passera au château d'Avrillé (la Guignardière)
La réunion de préparation se fera le **2 octobre 2014 chez Yann**
Il a été précisé que le Comité attendait du club des Sables une participation effective pour une répartition équitable de la recette, sinon le Comité garderait la totalité des gains.

L'arbitre responsable est Pascal L. secondé par Alain M. et deux stagiaires (Gaël R. et Edit)

❖ Les animaux :

La commission parcours propose au Comité de faire un prêt à hauteur de 5 000€, pour financer l'achat de cibles 3D.

Gaël prend en charge de voir avec le Crédit Mutuel et il en profitera pour voir une aide de sponsoring auprès du Crédit Mutuel.

La somme de 1000€ est toujours bloquée pour la commission parcours.

Afin d'avancer sur ce sujet une demande est faite de réunir les présidents de club en novembre validation de la proposition de prêt.

❖ Le dernier point je l'ai oublié, sûrement la soif du à une réunion intense, la seule chose que je me souviens c'est la composition de deux groupes :

- Alain M./ Pascal T./ Gaël R.
- Lionel D. / Yann M. /Pascal L.

Pascal LAPKINE